



Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération SOPHIA ANTIPOLIS

PROPOSITIONS DES GROUPES DE TRAVAIL CONCERNANT LE TOURISME DURABLE

(Retour sur le colloque sur les « enjeux économique et environnemental : le tourisme » du
14/04/18)

PRÉAMBULE:

Par sa composition, la structure qu'est le Conseil de Développement (CdD) exprime la richesse et la diversité du territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA). En bref, c'est la démocratie participative active, respectueuse auprès de la démocratie représentative.

Un colloque organisé par le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis s'est tenu le 14 avril 2018 portant sur les « enjeux économique et environnemental : le tourisme ».

Avec plus de 100 participants, ce colloque fut une franche réussite (voir article Sophia Mag dans Annexes). Les représentants et acteurs du territoire (entreprises, décideurs publics, associations) se sont mobilisés ce jour, pour échanger et débattre sur cette thématique qui est le tourisme durable sous la forme de deux tables rondes.



Feuille de route du colloque :

Introduction

Première table ronde

L'ÉCONOMIE DU TOURISME : EVOLUTION ET PERSPECTIVE

- ➡ Pratiques touristiques : état et devenir-
- ➡ Activités portuaires : croisiéristes et grands yachts
- ➡ Animation : festivals et offres culturelles
- ➡ Promotion : Côte d'Azur France

Débat participatif

Deuxième table ronde

UN ENVIRONNEMENT DE CARACTERE : PRESERVATION ET VALORISATION

- ➡ Attraits du terroir du littoral au moyen et haut-pays
- ➡ Maillage des infrastructures
- ➡ Accessibilité et mobilité
- ➡ Attractivité et accueil

Débat participatif

A l'issue de ce colloque, le CdD doit faire des propositions aux élus et a souhaité tester une nouvelle méthode d'animation pour produire les avis. (Voir Annexes)

Voici les 4 thèmes abordés :

- La mobilité
- La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
- La gestion des ressources
- La promotion touristique

Les divers constats et observations ont été recensés et ont permis de façonner les propositions d'actions que le Conseil de Développement entend soumettre aux élus comme expression de la «force de proposition motivée» qu'il est depuis le premier jour de sa constitution.



1. LA MOBILITE

Pour le transport des personnes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est aujourd'hui confrontée au phénomène d'étalement et de fragmentation urbaine, ce qui a pour conséquence d'accroître les déplacements quotidiens des résidents en éloignant l'habitat des zones d'emploi et de services, et de favoriser le véhicule particulier au détriment des transports en commun et des modes doux.

En effet, les formes d'urbanisation ainsi créées sont en général conçues autour de l'usage de la voiture individuelle et il est difficile voire impossible d'y développer a posteriori une offre de transports en commun adaptée. Au niveau régional, 8% des déplacements se font en transport en commun (13% dans les centres urbains), soit l'équivalent de la moyenne française (hors Île-de-France) : ce chiffre est faible au regard du caractère fortement urbanisé de la région. Bien que 88% de la population se concentre dans les grandes aires urbaines, la part des déplacements réalisés en mode doux est relativement faible (11% des déplacements de moins de 1 km sont réalisés en véhicule particulier). Seulement 30% des déplacements sont réalisés à pied et moins de 1% en vélo, chiffres légèrement au-dessous de la moyenne française (hors Île-de-France). Ceci souligne le potentiel de développement des modes de transport en commun et doux sur le territoire, notamment pour les touristes.

Voici la liste des propositions émises par les membres du CdD :

- **Mettre en place une coordination au niveau du territoire élargie (Azuréen)**
- Travailler sur la transversalité des sujets et non par zone
- Développer la mobilité « verte » pour désengorger le trafic (navettes, vélos, transports alternatifs, véhicules autonomes, futures modes de transport)
- Proposer une nouvelle technique de transport vers le moyen/ haut pays (ex : téléphérique)
- Former et informer tout le personnel (office du tourisme, personnel du tourisme de manière générale) sur les bonnes pratiques afin d'influencer le comportement des touristes.
- **Mettre en place une navette Bleue (Nice-Cannes) et une navette Verte (moyen et haut pays) de préférence électrique ou à hydrogène.**
- Développer le cyclotourisme en assurant la continuité des pistes cyclables.
- Renforcer les accès pour personnes à mobilité réduite (poussettes, handicapés, personnes âgées etc)

- **Améliorer l'information concernant les transports disponibles sur les plateformes internet comme Envibus, PACA mobilité etc...**



2. LA RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

Pour poser le cadre, nous pouvons convenir qu'aujourd'hui, le tourisme international est la première source de recettes d'exportations devant l'automobile, la chimie, l'alimentation, l'informatique et le pétrole (d'après RSEpro). En matière d'emplois, le tourisme représente 231 millions d'emplois directs et indirects, soit 8% de l'emploi total. Le tourisme est l'un des grands secteurs dans lequel le virage de la RSE est primordial. Bien plus que de simples changements de comportement, le tourisme se retrouve aujourd'hui face à un enjeu majeur.

La RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) est une démarche volontaire qui vise à intégrer les préoccupations sociales et/ou environnementales dans ses activités. Stratégie en pleine croissance, les entreprises touristiques sont pourtant nombreuses à encore hésiter à se lancer dans « l'aventure de la RSE ». Pourtant, face aux impacts sociaux et environnementaux du tourisme, elle apparaît aujourd'hui comme primordiale afin de garantir la durabilité du secteur.

Voici donc la liste des propositions émises par les membres du CdD :

- **Création d'une « RST » adaptée au tourisme sous forme d'une marque ou d'un label permettant une chaîne de valeurs vertueuses.** Ceci pourra s'appuyer sur une charte impliquant plusieurs engagements liés au développement durable. Plusieurs niveaux d'engagement pourront être proposés afin de pouvoir toucher plusieurs types de structures.
- **Mettre en place une articulation vers un usage des labels existants** (exemple : le label maître restaurateur)
- S'inspirer de ce qui se fait déjà : exemple la CAPG (intercommunalité, conformité environnementale)
- Valoriser le tourisme local en s'inspirant de l'entrepreneuriat.
- Prendre en compte l'ensemble des acteurs qui accueillent des touristes, pas seulement les Offices de tourisme, mais aussi les canaux tels que les applications (marché chinois), les tours opérateurs, le personnel des établissements.
- **Former tous les acteurs, premiers prescripteurs pour faire connaître la région avec les bonnes pratiques.**
- Consommer local ou de proximité, bio...
- Penser tourisme éthique (Indiquer aux touristes quel est le comportement attendu sur notre territoire)



3. LA GESTION DES RESSOURCES

Le questionnement sur les interactions entre le tourisme et les ressources naturelles est plus que jamais d'actualité compte tenu de l'importance croissante des mobilités touristiques à travers le monde. Le tourisme est un puissant vecteur de transformation du territoire qui doit être appréhendé à travers les flux, les pratiques et les consommations. Il s'agit de prendre la mesure de la complexité du système touristique et d'identifier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'utilisation et l'exploitation de la biodiversité par cette activité.

Voici les différents types de ressources concernées par le tourisme : eau, RH, mobilité, énergie, foncier, risque naturel : incendie, inondation (...), nuitées, offre sports et loisirs, patrimoine et culture, commerce et artisanat, terre agricole....

Voici les propositions émises par les membres du CdD :

- **Différencier la gestion de la préservation des ressources** : une ressource abondante et renouvelable nécessite une bonne gestion afin d'empêcher sa raréfaction tandis qu'une ressource limitée et non renouvelable demande d'être préservée pour éviter la pénurie de celle-ci.
- Faire un diagnostic, état des lieux de la voirie, des infrastructures, des capacités énergétiques, des capacités de gestion des risques naturels, de la gestion des eaux usées et des déchets, puis calculer la capacité résiduelle.
- Avoir une gestion par bassin versant pour ce qui est de la gestion de l'eau
- **Encourager l'agriculture locale, de proximité, chèvres...**
- Considérer les énergies d'avenir comme les biomasses, hydrogène.
- **Développer l'énergie solaire** car gros potentiel avec l'ensoleillement du département (classé numéro 4 en France)
- Faire attention au « greenwashing » et aux messages pervertis.
- Revoir la réglementation concernant la ressource en eau notamment pour les golfs où l'arrosage intensif vide les nappes phréatiques.
- **Revalorisation de l'eau après la première utilisation** (filtrer l'eau usée afin de la réinjecter pour une deuxième vie comme pour les sanitaires par exemple)
- **Incitation à la transition à l'hydrogène** : pourquoi ne pas construire une centrale sur le département ?
- Consommer l'énergie solaire directement où elle est produite.
- Augmenter la réglementation et le contrôle des nuitées de type Airbnb



4. LA PROMOTION

Comme dans tout projet, le canal promotionnel est indispensable. Une bonne promotion est la clef de voute pour initier une transition vers un tourisme responsable et durable. La promotion et la valorisation du tourisme durable/local ont pour but d'augmenter l'attractivité du territoire et les flux touristiques.

Car selon les sondages, de plus en plus de touristes (surtout venant des pays scandinaves) sont sensibles et se sentent directement concernés par leur façon de voyager et de l'impact que cela peut avoir en termes d'empreinte écologique.

Avec ce nouveau type de tourisme nécessaire pour la préservation de notre environnement, et de plus en plus attractif, nous avons ici de bonnes raisons d'en faire la promotion.

Voici les propositions émises par les membres du CdD :

- **Développer l'application « CASA dans ma poche »** et pourquoi pas la fusionner avec le projet de « RST ».
- Diffuser l'initiative « RST » au niveau du département pour promouvoir le tourisme durable à plus grande échelle.
- Ne pas exclure les « tours operator »
- **Valoriser les activités de type « plein air »** comme l'escalade, l'observation de la faune et la flore etc.
- **Promouvoir le patrimoine naturel en valorisant les sites protégés et classés.**
- Réaliser un film sur la diversité des paysages au sein du territoire.
- **Développer l'agrotourisme.**
- Mettre en place une meilleure signalisation des sites touristiques ou plus en version géolocalisée et numérique plutôt que du panneau de signalisation polluant le paysage...



Conclusion

La Région Méditerranée offre de nombreuses activités touristiques en lien avec la mer ou son littoral (activités sportives, tourisme de santé, de nature, professionnel, culturel...), qui génèrent un grand nombre d'emplois (11,3 % de l'emploi dans la région) et des résultats économiques significatifs (11,5 % du PIB de la région) (WTTC, 2015).

Toutefois, la croissance économique générée par le tourisme se fait souvent au détriment de l'intégrité environnementale et de l'équité sociale : dépendance au tourisme balnéaire de masse, dégradation du capital culturel, pollution de l'environnement, épuisement des ressources, vulnérabilité au changement climatique, insécurité géopolitique, instabilité sociale... Tous ces éléments sont autant de problématiques qui menacent par effets directs ou indirects la durabilité du secteur du tourisme dans les pays méditerranéens.

De plus, le tourisme de masse renforce les inégalités sociales et menace l'environnement alors que, le tourisme responsable offre de vrais bénéfices, pour l'Homme et la Terre.

C'est la raison pour laquelle le Conseil de Développement de la CASA a été saisi pour émettre quelques premières propositions visant à améliorer le secteur du tourisme sur notre territoire tel que cela vient d'être développé.

Sophia Antipolis, le2019

07 JUIN 2019

Bernard TOMASINI

Préfet de Région Honoraire

Président du Conseil de Développement

de la Communauté d'Agglomération Sophia
Antipolis



Annexes :

Proposition du CdD de la CASA : Le tourisme durable

Le 15 novembre 2018,

Une nouvelle méthode d'animation de groupe a été en effet proposée. Celle de l'intelligence collective animée par le SICTIAM. Après avoir rapidement expliqué les principes de l'intelligence collective et les règles à suivre, pour qu'un atelier de ce type puisse porter ses fruits, les deux animateurs Laetitia LYCKE et Clément SEITE ont accompagné 23 représentants des quatre groupes thématiques avec brio pour produire des propositions.

L'objectif de ce premier atelier était de permettre au groupe de s'accorder sur les axes de travail et les propositions qui seront présentées aux élus en décembre 2018.

Cet exercice se base sur un des principes de la sociocratie. Un consensus est attendu plutôt qu'un consentement, visant à gommer l'opposition. Le principe : un thème est proposé avec des mots clé, les participants ont 5 minutes pour réfléchir individuellement au thème et choisir s'ils souhaitent travailler dessus ou pas. Dans ce cas, ils inscrivent sur un « post it » leurs propositions concrètes. S'ils sont neutres, ils patientent et s'ils sont contre, ils inscrivent leurs objections. Au bout des 5 minutes, un vote à main levée est fait afin que personne ne s'influence. L'animateur prend d'abord en compte les objections, puis les propositions et les éventuelles résolutions proposées pour faire basculer l'opposant au moins dans une position neutre. Pour conclure, un second vote est fait pour comptabiliser s'il reste des opposants et on passe au thème suivant.

L'ensemble des membres avaient été conviés par email avec une fiche de synthèse de 5 pages du colloque et une information sur le format de la réunion.

Des documents de synthèse ont été envoyés à l'ensemble des membres à l'issue de cet exercice.



Proposition du CdD de la CASA : Le tourisme durable

Sophia Antipolis

Texte et Photos : Emmanuel Maumon

Tourisme et environnement font bon ménage au sein de la CASA

Colloque CASA



Les intervenants de la première table ronde

Le Conseil de Développement de la CASA a organisé, le 14 avril, un colloque intitulé :

« Enjeux économique et environnemental : le tourisme ». Les échanges fructueux de ce colloque ont montré que, sur ce territoire qui ne se limite pas au littoral mais qui est riche de son arrière-pays, tourisme et environnement pouvaient se conjuguer et se renforcer mutuellement.

Président du CDD de la CASA, le préfet de Région honoraire Bernard Tomasini a ouvert les débats en précisant l'esprit dans lequel se plaçait ce colloque organisé par une instance de réflexion prospective qui se veut être un lieu d'échanges et de propositions au service de l'intérêt général. Le maire d'Antibes Jean Leonetti a ensuite invité les participants de ce débat citoyen à éclairer l'avenir, en soulignant l'importance de se projeter vers l'horizon 2040 alors que les élus ont trop souvent la tête dans le guidon.

Le préfet des Alpes-Maritimes, Georges-François Leclerc, a lui insisté sur l'importance de la

sécurité pour le tourisme, mais une sécurité qui doit être au service des manifestations et ne pas les supplanter. Il a ensuite loué la beauté des paysages de la CASA qui « donnent l'impression que les peintres de la Renaissance sont venus ici pour inventer la perspective ». Enfin, il est revenu sur le conflit qui l'opposait récemment aux plagistes en se félicitant que la fin de l'histoire soit belle puisque, selon lui, il y aura toujours des restaurants de plage qui seront plus beaux, de meilleure qualité, démontables et plus rentables.

Le tourisme, facteur de développement

Après ces discours introductifs, la première table ronde porta sur l'évolution et les perspectives de l'économie du tourisme. Député et rapporteur pour avis du budget tourisme, Eric Pauget mit tout d'abord en exergue les campagnes de promotion qui ont permis aux acteurs azuréens du

Tourism and the environment go hand in hand at CASA

On April 14, the CASA Development Council organised a colloquium entitled: "Economic and Environmental Issues: Tourism". The fruitful exchanges of this symposium show that this territory which is not limited to the coast but which is rich also in its hinterland, tourism and environment can work together and reinforce each other.

President of the CASA board, the Honorary Prefect Bernard Tomasini opened the debate specifying the spirit in which this symposium was organised which wants to be a place of discussion

proposals at the service of general interest. The mayor of Antibes Jean Leonetti then invited the participants of this citizen's debate to look towards the future, stressing the importance of projecting to the 2040 horizon while the elected representatives all too often have their eyes on the road.

The prefect of the Alpes-Maritimes, Georges-François Leclerc stressed the importance of security for tourism, but security that must be in the service of events and not supplant them. He then praised the CASA's landscapes, which "give the impression that Renaissance painters came here to invent perspective". Finally, he returned to the conflict which recently opposed him with beach developers by stating that the story was a good one as, according to him, there will still be restaurants but nicer, better quality, removable and more profitable

« La beauté des paysages de la CASA donne l'impression que les peintres de la Renaissance sont venus ici pour inventer la perspective. »

INFOS REGIONALES

SOPHIA

Sophia Antipolis

tourisme de s'en sortir après l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice. Il plaida aussi pour une simplification des normes, déplorant la création chaque année de 50 nouvelles normes dans la filière du tourisme.

Président du syndicat des hôteliers de Cannes, Michel Chevillon insista sur la profonde évolution de son métier que la digitalisation a bouleversé :

« On est passé d'un marketing de l'offre à un marketing de la demande. Le client a pris le pouvoir. » Le tourisme offre néanmoins de belles perspectives de développement à condition de s'adapter aux profils multiples de la clientèle et de lui offrir une expérience unique.

L'environnement, un atout inestimable pour le tourisme

La seconde table ronde portait sur les liens entre tourisme et environnement. Elle débuta par le témoignage de Laurent Van Hoegaerden, le directeur du prestigieux Hôtel du Cap Eden Roc qui a lancé, il y a maintenant six ans, une démarche RSE exemplaire impliquant tout à la fois son personnel (460 salariés en saison) et ses clients. Des initiatives multiples allant de l'utilisation de produits bio locaux par le chef Arnaud Poëtte, en passant par l'invitation faite à ses clients for-

tunés « d'adopter » des peluches en forme de tortues pour financer le centre voisin qui s'occupe de les soigner avant de les remettre dans leur milieu naturel.

Avec son bel arrière-pays, l'environnement est aussi un bel atout pour le tourisme sur la Côte d'Azur. Président du Parc naturel des Préalpes d'Azur et maire de Gourdon, Eric Mèle s'attache

« La digitalisation a bouleversé notre métier. On est passé d'un marketing de l'offre à un marketing de la demande. Le client a pris le pouvoir. »

à promouvoir un développement touristique mesuré pour redonner vie à l'année à ces petits villages qui font partie des plus beaux

de France. Le tourisme vert au sein de la CASA passe aussi par l'agritourisme puisque Jean-Philippe Frère (vice-président de la Chambre d'Agriculture) a révélé que la moitié des 314 agriculteurs du territoire recevait du public dans ses exploitations.

En conclusion des débats, Bernard Tomasini a indiqué que ce colloque n'était qu'un point de départ et qu'un groupe de travail serait mis en place afin de formuler, à brève échéance, des propositions concrètes. Par ailleurs, la révision du SCOT qui s'annonce offrira également une belle opportunité pour que le Conseil de Développement de la CASA puisse faire entendre sa voix sur les sujets concernant le tourisme et l'environnement. ■



Le président Bernard Tomasini ouvrant le colloque du CDD de la CASA



Eric Mèle veut redonner vie aux beaux villages de l'arrière-pays

LOQUE



Laurent Van Hoegaerden retraçant la démarche RSE de l'Hôtel du Cap

Tourism, a factor in development

After these introductory speeches, the first round table focused on the evolution and prospects of the tourism economy. Member of Parliament and spokesperson for the tourism budget, Eric Pauget, first highlighted the promotional campaigns that have allowed those involved in Riviera tourism to get back on their feet after the attack of 14 July 2016 in Nice. He also advocated a simplification of standards, deploring the creation of 50 new standards each year in the tourism sector.

President of the hoteliers' union of Cannes, Michel Chevillon talked about the profound evolution of his profession because of digitalisation: "We went from marketing an offer to marketing a demand. The client seized power." Tourism, however, offers great opportunities for development as long as it adapts to the multiple profiles of its clientele and offers them a unique experience.

The environment : an invaluable asset for tourism

The second round table focused on the links between tourism and the environment. It began with the testimony of Laurent Van Hoegaerden, director of the prestigious Hotel du Cap Eden Roc, which launched, six years ago, an exemplary CSR approach involving both its staff (460 employees in season) and its customers. Multiple initiatives ranging from the use of local organic products by Chef Arnaud Poëtte, to the invitation to his wealthy clients to "adopt" turtle stuffed toys to finance the nearby centre which treats them before returning them to their natural environment.

With its beautiful hinterland, the environment is also a great asset for tourism on the Riviera. President of the Préalpes d'Azur Natural Park and mayor of Gourdon, Eric Mèle strives to promote measured tourist development to bring life to these villages that are among the most beautiful in France all year round. Green tourism within CASA is also through agritourism and Jean-Philippe Frère (vice-president of the Chamber of Agriculture) revealed that half of the 314 farmers in the region received the general public on their farms.

At the end of the discussions, Bernard Tomasini indicated that this symposium was only a starting point and that a working group would be set up in order to formulate, in the short term, concrete proposals. Moreover, the upcoming review of SCOT will also offer a great opportunity for CASA's Development Council to make its voice heard on topics relating to tourism and the environment. ■